

Toulouse, le 10 Juin 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Randonnée vélo-sud-2015 pour demande l'aménagement de la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) (420km);

Et demande au Conseil Départemental de la Haute-Garonne d'aménager la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) entre Villemur-su-Tarn (limite Tarn-et-Garonne) et Buzet-sur-Tarn (limite avec le Tarn) (26km), avec propositions d'itinéraires

À M. Georges MERIC, président du
Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Président,

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, organise une randonnée vélo du 3 au 13 Juillet 2015 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute vallée du Tarn- causse du Larzac- sud-Cévennes- Méditerranée (V85) » entre Montauban-St-Sulpice-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac (total : 380km), avec deux prolongements 1- entre Moissac et Montauban (+35km), 2- entre Quissac, Sommières et Saint-Christol par la Véloroute V70 (+30km), et entre St-Christol, Lunel et La Grande Motte (+35km).

Cette randonnée traversera la Haute-Garonne Garonne les 3 et 4 Juillet.

Voir le programme de la randonnée ci-joint. Voir informations sur le site de la randonnée : <http://randovelosud2015.le-pic.org>.

Ce projet de Véloroute est inscrit dans le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes et dans les Schémas régionaux. Les Conseils Généraux doivent décider la réalisation... mais la situation est très inégale selon les départements. Ainsi les départements du Tarn, de l'Hérault et du Gard ont décidé la réalisation de cette Véloroute, en maîtrise d'ouvrage départementale, et en ont déjà aménagé des tronçons importants.

Le département de la Haute-Garonne n'a pas encore, hélas, décidé l'aménagement de la Véloroute sur son territoire, et son Schéma

départemental des itinéraires cyclables ne comprend pas encore ce projet.

Seule la Communauté de Communes de Val d'Aïgo a aménagé un tronçon de Voie Verte de 7km sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, entre Villemur-sur-Tarn et La Magdelaine-sur-Tarn (avec un co-financement du Conseil Général).

Cette Véloroute devrait emprunter des petites routes peu circulées, des chemins ruraux, et le plus possible des Voies Vertes souvent créées sur d'anciennes voies ferrées. La traversée des villes devrait également être sécurisée par des aménagements cyclables (pistes et bandes cyclables, zone 30, double sens cyclables, ...).

Aussi nous demandons au Conseil Départemental de la Haute-Garonne de décider l'aménagement de la Véloroute « vallée du Tarn-Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) », en continuité avec les projets des départements voisins, entre Villemur-sur-Tarn (limite avec le Tarn-et-Garonne), et Buzet-sur-Tarn (limite avec Saint-Sulpice-la-Pointe et le Tarn) sur environ 26km.

Ce projet, qui à défaut d'une maîtrise d'ouvrage départementale, pourrait être réalisé par les Communautés de communes concernées, devrait saisir l'opportunité de l'existence de l'ancienne voie ferrée St-Sulpice-Bessières-Villemur-Nohic-Montauban.

Nous vous transmettons des propositions pour réaliser un itinéraire de qualité. Les tronçons suivants pourraient être aménagés, successivement à partir du Tarn-et-Garonne:

= 1- Une Voie Verte à créer sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, entre la limite avec Nohic (et le Tarn-et-Garonne) et le centre de Villemur-sur-Tarn, de longueur 5km environ, prolongeant la Voie Verte existante ;

= 2- La voie Verte qui existe déjà entre Villemur-sur-Tarn et La Magdelaine-sur-Tarn, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée (7km) (barrières à améliorer);

= 3- Une Voie Verte à créer sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, entre La Magdelaine-sur-Tarn, fin actuelle de la Voie Verte existante, et l'entrée de Bessières (rond-point D630 côté ouest), de longueur 3km environ, prolongeant la Voie Verte existante ;

= 4- Une Véloroute à créer sur des chemins ruraux peu circulés entre l'entrée de Bessières et Buzet-sur-Tarn, place de la Bascule et Mairie, de longueur environ 7km.

Ce parcours pourrait être voisin de celui de notre randonnée de Juillet 2015 : par les rues rejoindre l'ancienne gare de Bessières, au carrefour

prendre le chemin de la Rivière, puis le chemin de la Castelle, le chemin de Saint-Prim, la RD 32d, au carrefour-rond-point de la RD630 continuer en face devant l'Intermarché, et prendre le Chemin de Saint-Mens qui passe sous la RD630 (passage inférieur sécurisé), et continuer par les rues jusqu'à la place de la Bascule et la mairie de Buzet-sur-Tarn.

= 4- Une Véloroute à créer sur les rues de Buzet puis sur le VC 630 peu circulé, entre l'école de Buzet-sur-Tarn et la RD988, avec création d'une piste cyclable bidirectionnelle le long de cette route très large et très peu circulée depuis que le trafic routier est reporté sur la nouvelle RD630.
Longueur : environ 4km ;

= 5- Une traversée sécurisée de la RD988, à la limite entre les deux communes de Buzet-sur-Tarn et de Saint-Sulpice-la-Pointe, à créer en rétablissant la continuité du chemin du Thouron : passage inférieur de la RD988 à construire.

Cette traversée sécurisée de la RD988 est un élément-clef de ce projet, qui permet d'aménager dans l'axe, en continuité, une Voie Verte de 1,5km sur la commune de St-Sulpice, pour rejoindre la courte Voie Verte existante le long de la voie ferrée, et les rues tranquilles jusqu'à la Mairie de St-Sulpice.

Un beau parcours sécurisé est donc possible, avec deux parties très bien sécurisées :

= entre Villemur-sur-Tarn et Bessières,

= entre Buzet-sur-Tarn et Saint-Sulpice-la-Pointe.

Et avec une jonction Bessières-Buzet entre ces deux parties d'abord ouverte en Véloroute, mais qui pourra être améliorée ultérieurement en créant une piste cyclable le long de l'actuelle D630 qui deviendra moins circulée quand elle sera transférée sur l'ancienne voie ferrée,...

Nous vous proposons aussi de collaborer avec vos services, les communes, et les Communautés de communes à la recherche des meilleurs itinéraires possibles, en vous transmettant nos propositions.

Nous soulignons que l'aménagement prioritaire est la sécurisation de la liaison Buzet-Saint-Sulpice au niveau de la traversée de la RD988 : passage souterrain à créer, car ce « point noir » actuel limite tous les déplacements à vélo directs entre ces deux communes.

Une Véloroute de qualité et continue entre Villemur-sur-Tarn et St-Sulpice sera utile pour les déplacements quotidiens des habitants des 6 communes concernées : accès aux collèges de Bessières et de Villemur-sur-Tarn, accès à la piscine et aux équipements collectifs des communes, déplacements quotidiens, ...

Elle pourra constituer l'axe principal d'un futur réseau cyclable, grâce à la création de liaisons cyclables entre cet axe et les communes proches (Bondigoux, Layrac-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Villematier, ...).

Elle sera utile également pour les balades des habitants et touristes en séjour, et elle attirera de nombreux cyclo-randonneurs, avec des impacts positifs sur l'activité touristique de toute la vallée du Tarn.

Nous espérons que ces demandes seront prises en compte, par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, le Conseil Départemental du Tarn, et les deux Communautés de Communes, et nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés, à venir nous rencontrer lors du passage de la randonnée cycliste qui traversera votre département le 3 Juillet 2015.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Programme de notre randonnée 2015

Copie à :

- = M. Martin Malvy, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- = M. Thierry Carcenac, Président du Conseil Départemental du Tarn
- = M. Jean-Luc Raysseguier, Conseiller Départemental du canton de Villemur-sur-Tarn
- = Mme Ghislaine Cabessut, Conseillère Départementale du canton de Villemur-sur-Tarn
- = M. Gilles Turlan, Conseiller Départemental du canton Les Portes du Tarn (département du Tarn)
- = Mme Dominique Rondi Sarrat, Conseillère Départementale du canton Les Portes du Tarn (département du Tarn)
- = M. Jean-Marc Dumoulin, président de la Communauté de Communes de Val d'Aïgo
- = M. Jean-Pierre Bonhomme, président de la Communauté de Communes Tarn-Agout
- = M. Jean-Marc Dumoulin, Maire de Villemur-sur-Tarn
- = M. Didier Roux, Maire de Bondigoux
- = Mme Jacqueline Bonnet, Maire de Layrac-sur-Tarn
- = Mme Isabelle Narducci, Maire de La Magdeleine-sur-Tarn
- = M. Eric Oget, Maire de Mirepoix-sur-Tarn
- = M. Jean-Luc Raysseguier, Maire de Bessières
- = M. Gilles Joviado, Maire de Buzet-sur-Tarn
- = Mme Dominique Rondi-Sarrat, Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe